

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION - CERTIFICATION « DECORATEUR » - CREAD

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BLOC DE COMPÉTENCES 1 : Concevoir une démarche décorative adaptée à la demande d'un client.</p> <p><i>Dans le cadre d'un projet de rénovation d'un espace intérieur pour un particulier – tout type d'espaces intérieurs, appartement ou maison – le Décorateur identifie et analyse les besoins de son client – le maître d'ouvrage.</i></p> <p><i>Il conçoit une démarche décorative adaptée, cohérente et originale, en s'appuyant sur son expertise dans les nouvelles tendances et les courants de création. Il respecte le budget mobilier et accessoires défini par le client et est attentif aux critères d'écoresponsabilité.</i></p> <p>Activité 1 : Recueil et analyse préliminaire des demandes et besoins du client – le maître d'ouvrage.</p> <p>Activité 2 : Conception d'une démarche décorative cohérente et originale, dans le respect du budget mobilier et accessoires et en étant attentif aux critères d'écoresponsabilité.</p>	<p>Compétence 1 : Recueillir les demandes et les besoins du client en mobilisant des techniques d'entretien adaptées pour rédiger le cahier des charges du projet de décoration conforme à ses attentes tout en laissant la possibilité de faire évoluer les usages de départ.</p> <p>Compétence 2 : Etablir un diagnostic du projet analysant précisément le lieu – ses atouts et ses contraintes - pour trouver des solutions adaptées à la demande du client.</p> <p>Compétence 3 : Identifier précisément les tendances et courants de création, en s'appuyant des outils technologiques et de l'intelligence artificielle (IA), pour concevoir une démarche décorative cohérente et originale, reposant si possible sur des pratiques de conception à faible impact environnemental et sur l'utilisation de matériaux éco-responsables.</p> <p>Compétence 4 : Créer des planches d'inspirations, ainsi que des carnets de détails pour chaque zone d'usage (entrée, séjour, cuisine, chambres, salle de bains, pièce d'eau, bureau...) pour que le client se projette visuellement dans la démarche décorative de son futur habitat.</p>	<p>Compétence(s) évaluée(s) : 1/2</p> <p>Type : <i>Mise en situation professionnelle simulée.</i></p> <p>Modalité : A partir d'une étude de cas, le candidat formalise à l'écrit les documents suivants : - Cahier des charges - Diagnostic du projet.</p> <p>Compétence(s) évaluée(s) 3/4/5/6/7</p> <p>Type : Mise en situation professionnelle simulée. Préparation et présentation visuelle et orale d'un dossier de conception décorative – volet esthétique.</p> <p>Modalité : A partir du cahier des charges et du diagnostic du projet, le candidat définit le concept décoratif. Il réalise et présente oralement : - Une planche d'inspirations « Ambiance ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de recueil des informations auprès du client sont décrites et cohérentes. - Les informations recueillies sont pertinentes et hiérarchisées en réponse à la demande d'un client. - Les informations recueillies permettent de rédiger un cahier des charges et un diagnostic du projet cohérents, qui transcrivent adéquatement les demandes et les besoins du client – maître d'ouvrage - L'accent est mis sur la polyvalence des espaces (ex : conversion d'une chambre d'amis en bureau/ d'une salle de jeu en chambre supplémentaire...) - Le diagnostic du projet est clair et concis. Il analyse le lieu et cible les points sur lesquels il est nécessaire d'intervenir. - Respect des demandes et des besoins du maître d'ouvrage. - Identification précise des tendances et des courants de création. - Mobilisation pertinente d'outils technologiques/ de l'IA pour analyser les données sur les tendances de création. - Cohérence et originalité de la démarche décorative. - Répartition harmonieuse des matériaux, couleurs et formes.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	<p>Compétence 5 : Élaborer un Descriptif Quantitatif Estimatif – DQE – en privilégiant le recours à des mobiliers et accessoires écologiques et durables, afin de s’assurer de l’adéquation des coûts avec le budget défini par le client.</p> <p>Compétence 6 : Rédiger un argumentaire de vente efficace pour présenter la démarche décorative et le Descriptif Quantitatif Estimatif – DQE – au client et obtenir sa validation.</p> <p>Compétence 7 : Adapter son argumentaire et ses techniques de communication, en mobilisant notamment sa connaissance des outils de vente en ligne et des réseaux sociaux, afin d’optimiser l’accompagnement à l’achat par tout type de public, et dans tout type de vente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Une planche d’inspirations « Matériaux ». - Une planche d’inspirations « Couleurs ». - Des carnets de détails, qui montrent les choix et traitements décoratifs pour chaque zone d’usage. - Une planche de synthèse des matériaux utilisés dans chaque zone d’usage. - Un Descriptif Quantitatif Estimatif – DQE – mobilier et accessoires. - Un argumentaire à destination du client - Les outils/moyens de communication utilisés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation prioritaire de matériaux écologiques et durables. - Mobilisation de pratiques de conception qui réduisent l’impact environnemental (mobilier éco-conçu, peintures écologiques...), valorisation de produits recyclés, de produits d’artisanat... - Cohérence, clarté et lisibilité des planches d’inspiration. - Carnets de détails sourcés et référencés pour chaque zone d’usage. - Complétude du DQE (désignation et description du produit, prix unitaire, quantité estimée, total) organisé par grande catégorie (mobilier et accessoires). - Respect du budget mobilier et accessoires défini par le client. - Argumentaire de vente engagé, maîtrisé, et précis qui permet au client de s’approprier l’ensemble de la démarche décorative. - Choix pertinent des outils et techniques de communication (vente en ligne ou sur un point de vente) pour une accessibilité à un public en situation de handicap. - Mobilisation des réseaux sociaux adaptés à l’argumentaire de vente.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BLOC DE COMPÉTENCES 2 : Élaborer un aménagement intérieur dans le cadre d'un projet de décoration.</p> <p><i>Dans le cadre d'un projet de rénovation d'un espace intérieur pour un particulier – tout type d'espaces intérieurs, en appartement ou maison – le Décorateur réalise un aménagement intérieur, qui permet de traduire sa démarche décorative dans le lieu.</i></p> <p>Activité 3 : Composition d'un aménagement intérieur, en cohérence avec la démarche décorative validée par le client.</p> <p>Activité 4 : Réalisation des plans techniques, qui permettront la réalisation des travaux lors du chantier de décoration.</p>	<p>Compétence 8 : Réaliser un plan d'état des lieux en utilisant les outils adaptés à la prise de dimensions (mètre et mètre laser) pour appréhender le volume et faire apparaître l'ensemble des données volumétriques.</p> <p>Compétence 9 : Tracer des plans d'aménagement intérieur colorimétriques, normalisés et légendés pour représenter l'ensemble des solutions proposées au client, en s'adaptant aux situations de handicap.</p> <p>Compétence 10 : Appliquer les techniques de croquis et les techniques 3D pour représenter les différentes zones d'usage de l'aménagement intérieur.</p> <p>Compétence 11 : Établir des plans de plâtrerie, des plans d'agencement menuisé, et des plans de répartition des éclairages intégrant les dernières innovations technologiques, à destination des entreprises intervenant lors du chantier de décoration pour réaliser les travaux en conformité avec le projet.</p> <p>Compétence 12 : Élaborer un Descriptif Quantitatif Estimatif – DQE – pour la partie travaux, afin de s'assurer du respect du budget défini par le client.</p>	<p>Compétence(s) évaluée(s) : 8/9/10</p> <p>Type : <i>Mise en situation professionnelle simulée.</i></p> <p>Modalité : A partir d'une étude de cas, le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan d'état de lieux. - Un plan d'aménagement intérieur colorimétrique, normalisé et légendé. - Les différentes vues de l'aménagement intérieur – des croquis, des perspectives et des élévations réalisées à la main ou à l'aide de logiciels. <p>Compétence(s) évaluée(s) : 11/12</p> <p>Type : <i>Mise en situation professionnelle simulée. Préparation et présentation d'un dossier de conception décorative – volet technique et budgétaire</i></p> <p>Modalité : A partir d'un cahier des charges, le candidat détaille son travail d'aménagement intérieur, en adéquation avec sa démarche décorative et dans le respect du budget travaux. Il réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un plan de plâtrerie et d'agencement menuisé. - Un plan de principe de répartition des éclairages. - Une étude d'une structure menuisée sur mesure. - Une élévation technique sur une des solutions sur mesure proposées, avec les détails d'assemblage et les finitions. - Un Descriptif Quantitatif Estimatif (DQE) travaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le plan d'état des lieux présenté est normalisé et légendé. Les données volumétriques sont indiquées. - Le plan d'aménagement présenté est normalisé et légendé : les mobiliers sont représentés à l'échelle, leurs couleurs apparaissent et correspondent aux sélections. - Le plan d'aménagement permet de montrer l'ensemble des solutions proposées. - Le plan d'aménagement prévoit le cas échéant des solutions adaptées aux situations de handicap rencontrées. - L'ensemble des visuels est clair et lisible. - Ces visuels permettent au client de se projeter et de comprendre le travail proposé par le décorateur, en termes de dispositifs de rangement et de sélection d'éléments. - Les plans sont normalisés et légendés. - Le nouveau cloisonnement et les faux-plafonds apparaissent sur le plan de plâtrerie et/ou d'agencement menuisé, et sont référencés. - Les structures sur mesure fixes et d'agencement menuisé répondent aux besoins spécifiques du client. - Les éclairages choisis tendent à intégrer les dernières innovations technologiques en termes de confort, de fonctionnalité, et d'économie d'énergie. - Les travaux sont décrits et détaillés. - Les montants de travaux apparaissent dans le détail et par lot. - Ils respectent le budget défini par le client.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BLOC DE COMPÉTENCES 3 : Coordonner et réceptionner le chantier d'un projet de décoration.</p> <p><i>Dans le cadre d'un projet de rénovation d'un espace intérieur pour un particulier – tout type d'espaces intérieurs, appartement ou maison – le Décorateur détermine les entreprises compétentes intervenant lors du chantier de décoration et les coordonne. Il assure le chantier de décoration et le réceptionne.</i></p> <p>Activité 5 : Sélection et coordination des entreprises intervenant dans le chantier de décoration.</p> <p>Activité 6 : Réception du chantier de décoration intérieure.</p>	<p>Compétence 13 : Identifier parmi son réseau professionnel les entreprises et prestataires compétents pour couvrir la réalisation des travaux.</p> <p>Compétence 14 : Planifier et encadrer les interventions de chaque entreprise sélectionnée pour assurer le bon déroulement du chantier dans le respect des délais impartis, en prévoyant un processus responsable de gestion des déchets.</p> <p>Compétence 15 : Organiser des réunions avec l'ensemble des entreprises mobilisées sur le chantier pour pouvoir rendre compte régulièrement de l'avancée et de la bonne exécution des travaux au client.</p> <p>Compétence 16 : Contrôler l'avancée du chantier de décoration en mobilisant et partageant son expertise et ses méthodes avec les entreprises compétentes engagées pour garantir la chronologie et la conformité du chantier avec le projet défini.</p> <p>Compétence 17 : Réceptionner le chantier de décoration en évaluant sa conformité avec le projet validé par le client pour identifier le cas échéant les améliorations et rectificatifs à apporter avant livraison du chantier.</p> <p>Compétence 18 : Planifier et suivre la réalisation des améliorations identifiées, en mobilisant son savoir-faire et les entreprises compétentes pour concevoir des solutions adaptées, afin de finaliser le chantier de décoration et de le livrer au client.</p>	<p>Compétence(s) évaluée(s) : 13/14</p> <p>Type : Mise en situation professionnelle simulée. <i>Préparation et présentation d'un dossier de conception décorative – volet administratif.</i></p> <p>Modalité : Le candidat sélectionne les entreprises, intervenant lors du chantier de décoration et les planifie. Il réalise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un planning des travaux avec identification des entreprises compétentes, ordonnancement et durée de leur intervention. <p>Compétence(s) évaluée(s) : 15/16</p> <p>Type : Étude de cas.</p> <p>Modalité : sur la base d'une situation de chantier de décoration, le candidat rédige un compte-rendu d'avancement du chantier.</p> <p>Compétence(s) évaluée(s) : 17/18</p> <p>Type : Mise en situation professionnelle simulée.</p> <p>Modalité : Le candidat rédige un rapport de fin de chantier de décoration et liste les réserves éventuelles du client.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises compétentes sont identifiées. - Les entreprises compétentes sont repérables par des codes couleur. - Les travaux sont ordonnés et hiérarchisés selon un calendrier clair et détaillé, permettant une coordination efficace des interventions des entreprises. - Le compte-rendu de l'avancement du chantier est rédigé de manière rigoureuse et détaillée. - Il fait état de l'ensemble des entreprises compétentes et de leurs coordonnées. - Il fait apparaître les décisions prises sur le chantier et les observations sur la qualité de l'exécution des travaux. - Il détaille les éventuelles difficultés techniques rencontrées par les entreprises, ainsi que les éventuels incidents ou modifications du projet. - La gestion des déchets liés à la réalisation du projet est clairement expliquée et favorise le tri et le recyclage. - Le rapport de fin chantier est rédigé de manière rigoureuse, précise, détaillée et pertinente. - Le rapport fait intervenir les deux principales parties lors du chantier de décoration : le décorateur, responsable de la bonne qualité des travaux, et le client, venu vérifier la conformité des travaux. - Si des réserves sont formulées par le client, des solutions pour y remédier sont décrites précisément, avec mention de dates d'échéance et de réalisation.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>BLOC DE COMPÉTENCES 4 : Créer et développer son activité de décorateur indépendant.</p> <p><i>S'inscrivant dans un marché en pleine expansion où la demande est croissante, le Décorateur exerce aujourd'hui principalement dans le cadre d'une activité indépendante.</i></p> <p><i>Il développe et mobilise au quotidien des compétences administratives, juridiques et de communication indispensables à la création et la pérennisation de son activité de décorateur indépendant.</i></p> <p>Activité 7 : Création d'une activité de décorateur indépendant après la réalisation d'une étude détaillée de ses forces et ses faiblesses et du marché de la décoration.</p>	<p>Compétence 19 : Déterminer ses forces (compétences, motivations, valeurs, ressources...) et faiblesses (contraintes familiales, limites matériels...) pour orienter sa réflexion professionnelle et définir ainsi son projet de décorateur indépendant.</p> <p>Compétence 20 : Réaliser une étude de marché tant géographique, sociologique et concurrentielle pour identifier son périmètre géographique d'intervention, sa cible et sa concurrence et, ainsi, consolider son projet professionnel.</p> <p>Compétence 21 : Établir son business plan définissant le budget prévisionnel de son activité et son offre de prestations, et identifiant les obligations administratives et fiscales à respecter, afin d'assurer la viabilité de son projet professionnel.</p> <p>Compétence 22 : Choisir un statut professionnel adapté et accomplir les démarches administratives en vigueur pour créer son activité de décorateur indépendant.</p> <p>Compétence 23 : Identifier précisément les demandes de son client dans le cadre d'un rendez-vous commercial pour établir un devis de prestations répondant à ses besoins.</p>	<p>Compétence(s) évaluée(s) : 19 / 20 / 21 / 22 / 23</p> <p>Type : <i>Mise en situation professionnelle simulée, dans le cadre d'un exercice.</i></p> <p>Modalité : Le candidat réalise et présente un dossier de démarrage de son activité de décorateur indépendant, qui inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de ses forces et de ses faiblesses – utilisation d'un outil de type « IKIGAI ». - Une étude de marché géographique, sociologique et concurrentielle. - Un business plan – qui comprend la proposition de son projet professionnel, les charges de création de son entreprise, les charges mensuelles et ses prévisions de rémunération. - Le choix du statut juridique. - Une offre de prestations détaillée, en cohérence avec les analyses et les études réalisées. - Un devis de prestations. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des forces et des faiblesses et réalisée via un outil pertinent, de type « Ikigai» - Cette analyse est cohérente et lui permet de définir adéquatement son projet professionnel, détaillé dans son business plan. - Le système de recueil d'informations pour l'étude de marché est décrit, précis et cohérent. - L'étude de marché est fiable et significative et prend en compte les paramètres géographiques, sociologiques et concurrentiels. - Le projet professionnel est décrit de manière précise dans le business plan et prend en compte les analyses et les études précédentes – forces et faiblesses et étude de marché. - Les charges de création d'entreprise, les charges mensuelles et la rémunération sont correctement répertoriées dans le business plan. Ces éléments sont réalistes et respectent la législation en vigueur tant d'un point de vue administratif que fiscal. - Les prévisions de rémunération sont réalistes et adaptées au secteur d'activité. - Le choix du statut professionnel est en adéquation avec le projet professionnel. - Le devis de prestations est clair et comporte les mentions légales. - Les prestations proposées dans le devis répondent aux besoins du client et sont cohérentes avec les compétences du décorateur.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Activité 8 : Définition d'une stratégie de communication et construction d'un réseau professionnel pour prospecter et développer son activité professionnelle.</p>	<p>Compétence 24 : Établir une stratégie de communication pour assurer sa visibilité, prospecter, faire valoir son activité et fidéliser sa clientèle notamment en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fixant ses objectifs de communication, sélectionner ses canaux de communication selon sa cible, - Adaptant son message selon ses objectifs et canaux - Produisant ses supports de communication accessibles à tout type de public. <p>Compétence 25 : Construire un réseau professionnel incluant les professionnels et les fournisseurs en fonction de son projet professionnel et de son périmètre géographique d'intervention, en alimentant une veille effective des actualités et des tendances du secteur, pour développer son activité professionnelle, optimiser ses chances de décrocher un projet de conception décorative et créer des partenariats professionnels.</p>	<p>Compétence(s) évaluée(s) : 24</p> <p>Type : <i>Mise en situation professionnelle simulée, dans le cadre d'un exercice.</i></p> <p>Modalité : Le candidat prépare et présente un dossier de communication, qui inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de communication. - Une étude comparative des canaux, permettant de les choisir. - Les supports de communication. <p>Compétence(s) évaluée(s) : 25</p> <p>Type : <i>Mise en situation professionnelle réelle. Dans le cadre des rencontres avec des professionnels de la décoration et des fournisseurs organisées en cours du dispositif de certification permettant aux candidats de créer leur réseau et de le développer.</i></p> <p>Modalité : Le candidat prépare et présente un portefeuille de contacts, qui inclut les professionnels et les fournisseurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de communication sont détaillés, clairs et réalistes. - L'étude comparative des canaux de communication est claire, concise et pertinente. - Les canaux de communication sont choisis avec pertinence, selon le périmètre géographique d'intervention, la cible définie et la concurrence identifiée. - Les supports de communication sont attractifs, clairs et répondent aux critères d'accessibilité (choix des typographies, diversité des formats, pictogrammes...) - Les messages de communication sont adaptés aux canaux, aux supports et à la cible. <ul style="list-style-type: none"> - Le portefeuille de contacts comprend un grand nombre de contacts (professionnels et fournisseurs), listés régulièrement, garantissant ainsi un système de veille. - Le choix des contacts est cohérent et pertinent, en fonction du projet professionnel et du périmètre géographique d'intervention. - Les informations mentionnées permettent une mobilisation rapide des contacts (secteur d'activité, nom du fournisseur si nécessaire, nom du contact, fonction et coordonnées complètes).

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle.